



CONSEIL MUNICIPAL PROCÈS-VERBAL DU 30 NOVEMBRE 2015

Le 30 novembre 2015 à 20h00, les membres du Conseil Municipal de Lalheue, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Christian CRETIN, Maire.

Date de convocation : 24 novembre 2015

Etaient présents : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Alexandre CZECH, Christian CRETIN, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Sophie DARRAS.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Effectif légal du Conseil municipal : 11

Conseillers présents ou représentés : 10

Membres en exercice : 10

Votants : 10

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de séance du 26 octobre 2015.

1) Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Le projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par Monsieur le Préfet propose l'intégration de six nouvelles communes issues de la Communauté de Communes Mont Saint Vincent à la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne ainsi que la fusion des 3 SIVOS regroupant Beaumont-sur-Grosne, Laives, St Ambreuil ; Val de Grosne ; Boyer, Jugy, Mancey et Vers. Le Conseil municipal décide de ne pas approuver le projet de schéma départemental de coopération intercommunale pour les raisons suivantes :

- l'extension du périmètre de la Communautés de Communes Entre Saône et Grosne à six nouvelles communes n'appelle pas d'objection mais elle est jugée insuffisante (seulement 11 297 habitants). Le Conseil municipal aurait souhaité une fusion avec la Communauté de Communes du Tournugeois pour structurer une plus vaste entité entre les agglomérations de Chalon-sur-Saône et de Mâcon et permettre ainsi une mutualisation des moyens et des services à plus grande échelle.
- la compétence scolaire et périscolaire devant être à terme transférée à la Communauté de Communes, le transfert devrait d'ores et déjà être envisagé comme unique solution.

2) Modification des garants du bois

Après renseignements pris auprès de M. BOITHIAS (ONF) et contact auprès de M. BONNOT, le Conseil propose de nommer Mme MULLER, 3^{ème} garant pour l'exploitation des coupes de la forêt communale (coupe n°33 comprise).

3) Remboursement des frais 2015 par le SIVOS du Val de Grosne

Le remboursement des frais par le SIVOS du Val de Grosne s'élève cette année à 9 648.60 €. Il comprend l'utilisation de la salle communale pour la cantine (Salle : 872.30 € + Electricité: 990.99 €) ainsi que les heures de ménage effectuées par un agent communal dans les écoles (7 785.31 €). Le Conseil charge le Maire de mettre cette somme en recouvrement.

4) Personnel communal : régime indemnitaire de fin d'année – 2015

Le Conseil municipal décide de l'attribution des primes de fin d'année pour les agents communaux et charge le Maire de procéder aux attributions individuelles.

- Comptes-rendus de réunions

- Projet de pôle scolaire : Afin de devancer une éventuelle absorption de nos écoles sur Laives et Sennecey, les 5 communes du RPI étudient ensemble un projet de pôle scolaire. Une ébauche de projet est en cours pour la création d'un pôle sur Nanton et/ou Lalheue. Le SIVOS travaille avec les 5 communes, le responsable du RPI ainsi que M. BUIRON, Inspecteur de circonscription de Tournus, afin d'élaborer un dossier répondant au mieux au bien être des enfants.

- Commission des Bois : La Commission a constaté que 10 têtes de chênes ont disparu dans la coupe n°7 et que trois affouagistes n'ont pas terminé leur affouage dans la coupe n°6. Conformément à la délibération du 15 janvier 2014, ils sont considérés comme ayant renoncé à leur lot d'affouage (loi du 04.12.1985). Concernant les têtes de chêne 2015/2016 : une trentaine de têtes sera mise en vente samedi 19 décembre 2015 (coupes n°6 et 7). Un article sera publié dans le bulletin municipal pour lancer les inscriptions.

- Questions et informations diverses :

- Vente d'une coupe de peupliers : M. le Maire rappelle que la Commune a réceptionné une offre pour une coupe de peupliers sur un terrain communal pour un montant de 8 000 euros. Trois devis ont été demandés pour la régénération de la coupe :

1/ travaux de débroussaillage avant la coupe (1 080 €),

2/ travaux de broyage des têtes après la coupe (encore en attente)

3/ travaux de plantation (3 097.50 € TTC).

- Trottoir d'accès à la mairie : par temps de pluie, le trottoir d'accès à la mairie est impraticable. L'eau stagne et ne s'écoule pas vers la bouche d'égout. Le Conseil charge M. le Maire de reprendre contact avec l'entreprise Franck LAMBERT pour étudier une solution.

- Eclairage public rue de la ruelle : M. LE DARD étudiera avec le SYDESL les différentes possibilités car il n'y a pas de poteau ERDF dans cette rue : soit la pose d'un petit lampadaire, soit la possibilité de mettre un détecteur côté cour.

- Réunion publique : Mme PUECH donne lecture du compte rendu de la séance. Le Conseil décide de le publier sur le site Internet de la mairie.

- Décoration de Noël : mise en place des guirlandes ainsi que d'un sapin Place Julien Bressand (70 euros TTC) et de deux sapins au Buisson Roncin samedi 5 décembre par les élus de la municipalité.

Prochaine séance : Lundi 18 janvier 2016 à 20h00

La séance est levée à 22h34.

SIGNATURES

Procès-verbal du Conseil municipal du 30 novembre 2015

Jean-Pierre BECK	Sophie DARRAS	Marinette PUECH
Sylvain BERTHIER	Sébastien LE DARD	Marc ROBERT
Christian CRETIN	Magali MULLER	
Alexandre CZECH	Elodie PHILIPPON	